

*Baccalauréat universitaire en théologie*  
*Bachelor of Theology*  
**Examen final en Théologie systématique**

1. Il s'agit d'un examen écrit de 4 heures ou d'un oral de 30 minutes.
2. L'examen porte sur un des deux champs à déterminer en accord avec les enseignants. Un des deux dossiers au moins ne doit pas porter sur la matière des enseignements dispensés. Les deux champs doivent être assez clairement distincts, en chronologie (par ex. : un Père de l'Église et un Réformateur ; un théologien médiéval et un théologien du 20e siècle ; etc.) et en matière (par ex. : christologie et ecclésiologie). Les deux champs sont précisés dans un document d'une page environ comprenant :
  - a. Le titre du champ retenu.
  - b. Une brève présentation et description de la problématique envisagée.
  - c. La mention des textes principaux à étudier.
  - d. Une bibliographie incluant monographies et articles. Les titres retenus doivent être dans deux langues au moins.
  - e. Le dossier doit être soumis suffisamment tôt pour pouvoir être accepté par l'examineur, au plus tard un mois avant l'examen.
3. **Dans le cas d'un écrit**, un texte à interpréter sera donné. L'interprétation sera normalement soutenue par des questions formulées en rapport avec le texte proposé. A disposition durant l'examen écrit : Bible, *Symboles et définitions de la foi catholique* (Denzinger), Confessions et catéchismes de la foi réformée, La foi des Églises luthériennes, dictionnaires de langues.
4. **Dans le cas d'un oral**, le temps de préparation est 30 minutes durant lesquelles l'étudiant prépare une interprétation du texte proposé. Hormis le texte proposé, aucun document n'est à la disposition durant l'ensemble de l'examen.
5. L'examen écrit peut être remplacé par la rédaction d'une dissertation de 15 à 20 pages, pour autant que l'étudiant n'ait pas présenté une dissertation dans plus d'une autre discipline.

**Crédits : 3 crédits**